Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le 04/12/25
ID : 004-250400868-20251204-202533-DE

Délibération n° D–2025–33 (03/12)

OBJET : Subvention 2026 Politique de la Ville – Provence Alpes agglo

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen » modifiés le 3 juin 2021,

Vu la M57 relative l'instruction budgétaire et comptable applicable aux budgets principaux de toutes les collectivités et leurs établissements publics.

Exposé des motifs –

1/ Chorale et orchestre du quartier du PIGEONNIER

En 2026, le Conservatoire souhaite faire évoluer son dispositif à vocation sociale afin de toucher plus directement le public éloigné des pratiques artistiques. C'est dans cet objectif que l'équipe pédagogique propose de concentrer son action sur le quartier du Pigeonnier :
Le matin les enfants de l'école du Pigeonnier bénéficieront d'interventions de Manuelle Aucanot, intervenante en milieu scolaire diplômée, qui dirigera la chorale de l'école et la création du spectacle en lien avec la compagnie Bolnaudak.
L'après-midi cinq artistes-enseignants du CRD proposent des ateliers découverte instrumentale aux adultes du quartier du Pigeonnier. Ces ateliers peuvent être proposés à des bénéficiaires du Centre-ville. Ils se dérouleront au sein du conservatoire.
L'acquisition des instruments a été réalisée en 2019 et 2020.
Coût de l'action : 12441,45 €

2/ Stage Musiques actuelles pour les élèves de la CHAM Borrély

Le professeur David Carion propose d'organiser et de superviser un stage pour les élèves de la classe de 3eme CHAM du collège Borrély. Ces élèves, au terme des quatre années à évoluer en classe CHAM, auront la capacité de consacrer 4 journées à travailler dans un studio professionnel, alterner répétitions et vie de groupe (gestion de la vie quotidienne, des repas) avec encadrement professionnel. Le stage se déroulera à la Maison d'Elise (Montclar) et se terminera par une restitution le 7 juillet à la Maison d'Elise en collaboration avec l'association « Musique dans la Vallée ».
Coût de l'action : 3570,00 €

COUT TOTAL DES ACTIONS PROPOSEES : 16 011,45 €